Lamure-sur-Azergues (69) : un Algérien sans papier, en attente d’un procès pour meurtre, condamné pour vol et agression d’une mère à la sortie d’une école maternelle. Dix mois de prison ferme et ITF de dix ans

12/10/2025 à 9h35



Un homme de 39 ans, d’origine algérienne, sans domicile et sans papier, a été jugé et condamné par le tribunal correctionnel de Villefranche-sur-Saône le mercredi 10 octobre, pour vol, agression, rébellion, outrage et ivresse manifeste. Les faits se sont déroulés lors de la sortie des enfants de l’école maternelle de Lamure-sur-Azergues (Rhône, 1050 hab.), le 29 janvier 2024. Le tribunal le condamne à dix mois de prison ferme sans aménagement possible en raison de son incarcération et prononce une interdiction du territoire français pendant dix ans. La victime a obtenu 1 500 € de dommages et intérêts pour préjudice moral.

Devant l’école maternelle, une maman parle avec la maîtresse en récupérant son fils. C’est là qu’elle aperçoit un homme sur le siège arrière de sa voiture en train de fouiller son sac à main. Elle crie et appelle à l’aide. […]

En visio depuis le centre pénitentiaire de Corbas , le prévenu – **en préventive dans l’attente d’un procès à Lyon où il est accusé de meurtre** – est difficilement compréhensible, pleure, se lamente. Le tribunal va comprendre qu’il avait trop bu et que l’alcool lui a fait faire n’importe quoi. […]

Le Progrès

Merci à Gnoc